

Le Conseil Municipal est convoqué le Lundi 12 Avril à 18h45 à la Mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

Ordre du jour :

- 1) Approbation du Conseil Municipal du 11 Mars 2021**
- 2) Finances communales**
Vote du Budget Primitif 2021
Vote de la subvention de fonctionnement versée au CCAS
Fixation des taux d'imposition 2021
- 3) Finances budget Eau et Assainissement**
Affectation du résultat de l'exercice 2020
Vote du Budget Primitif Eau-Assainissement 2021
- 4) Affaires communales**
Cession à l'euro symbolique des parcelles section A 729 et A 790 au profit de la commune
Demande de subvention pour l'installation d'une grille à l'entrée du château de Creissan
Demande de subvention pour la réalisation d'un trompe l'œil
- 5) Sujets divers**

**Le port du masque est obligatoire lors de la séance du conseil municipal.
Vu la situation sanitaire actuelle, le conseil municipal ne sera pas ouvert au public.**

Fait à CREISSAN, le 8 Avril 2021



Le Maire,



Laurent BRUNET